

Nouvelles diverses

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **2 (1910)**

Heft 1

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

C'est le revenu garanti par l'Etat. Avant les conventions de 1883, le revenu des actions des grandes compagnies était infiniment moindre; il était, en tous cas, proportionné à la valeur de l'entreprise. Pourquoi l'Etat a-t-il cru devoir augmenter ainsi brusquement (car les actions sont montées d'un jour à l'autre du tiers ou de la moitié) la propriété, le capital des grandes compagnies? Ce n'est plus un secret pour personne: M. Carlier, un haut fonctionnaire de la compagnie d'Orléans, opérant pour le compte du syndicat, payait à guichet ouvert le concours des parlementaires.

(Le Socialisme.)



Nouvelles diverses.

Boycottage dans l'alimentation.

A Kansas-City (Etat de Missouri, Amérique) les prix de la viande ont été considérablement augmentés au commencement de l'année, par ordre du trust de la viande.

Après de nombreuses réunions des consommateurs, convoquées par les organisations ouvrières, plusieurs milliers de personnes se sont engagées par signature à ne plus consommer de viande, jusqu'au moment où le trust se décide à une réduction des prix.

Parmi les abstinents, on compte environ 300,000 ouvriers qui se sont formellement engagés à ne plus consommer de viande pendant 30 jours, et déjà on constate une faible réduction des prix.

A Cleveland (Ohio) le boycottage de la viande, créé par les associations ouvrières, commença au 22 janvier. Ce boycott aurait rencontré de vives sympathies dans toutes les grandes villes des Etats-Unis. A Cleveland on compte 30,000 personnes qui se sont engagées au boycottage de la viande. Le mouvement prend une telle extension maintenant que le gouvernement à Washington a décidé de prendre des mesures contre le Beeftrust à Chicago.

Boycottage de la bière.

La commission du Landtag de Baden qui devait discuter des nouveaux impôts sur la bière constata que, grâce à la réduction de la consommation de la bière, le gouvernement perd plus de 500,000 marks d'impôts.

En France

Le prolétariat organisé vient à l'aide des victimes des inondations

Dans les syndicats

Au fur et à mesure qu'arrivent les renseignements sur les sinistrés, la misère parmi les syndiqués se fait de plus en plus jour. C'est par milliers maintenant que le prolétariat organisé compte les siens, soit par suite des habitations inondées, soit par le chômage forcé des usines à l'heure actuelle la proie des eaux.

Aussi, les syndicats font-ils des efforts héroïques et surhumains pour secourir dans la mesure du possible, ceux qui leur sont signalés.

Instruments de précision. — Le conseil syndical a décidé de venir en aide à tous ses adhérents en chômage par suite des inondations des ateliers Bosch, de Dion, Mors, Renault, etc., etc., ainsi qu'aux adhérents sinistrés.

Les camarades sont invités à se faire connaître au bureau du syndicat, Bourse du Travail.

La chambre syndicale des scieurs-découpeurs, mouluriers à la mécanique organise une série de réunions. Elle invite tous ses adhérents victimes des inondations à se

faire connaître ainsi que ceux qui pourraient accueillir chez eux des enfants.

Le Syndicat général des travailleurs municipaux assure depuis hier des secours à ses membres sinistrés. Il porte à leur connaissance qu'il est prêt à recueillir des enfants.

D'autre part, environ une vingtaine de familles ayant plusieurs enfants n'ont pas donné de leurs nouvelles. Inquiet sur leur sort, le syndicat les prie d'envoyer si possible, des renseignements sur leur situation.

La chambre syndicale des ouvriers boulangers de la Seine et l'Union des syndicats vient de lancer l'appel suivant:

Au voleur!

« Les patrons boulangers, vampires modernes, comme des oiseaux de proie, se jettent à la curée sur les sinistrés des inondations.

« Ils ont le cynisme de vendre le pain de deux kilos fr. 1.50, fr. 2 et même fr. 4.

Citoyens de toutes les classes!

Ces naufrageurs sont indignes de figurer parmi l'humanité, car rien ne justifie une aussi criminelle manœuvre. Camarades sinistrés!

Au nom de l'humanité, au nom du droit de vivre, si la clique des patrons boulangers veut vous affamer, *prenez de force au prix normal le pain dont vous aurez besoin!* »

Ajoutons que la *Fraternelle*, société coopérative de boulangerie, assure depuis hier le pain au taux normal avec 4 brigades de plus qu'à l'ordinaire.

Maçonnerie-Pierre. Les camarades des sections d'Ivry, sont spécialement invités et sont engagés à amener leurs enfants pour les confier aux soins des camarades présents.

Les ouvriers des P. T. T. Le syndicat a voté une somme de mille francs pour premiers secours à ses adhérents qui ont été sinistrés. Il ouvre une souscription et invite ses membres à envoyer les fonds au trésorier, le camarade Ricordeau, 35, rue Jean-Jacques Rousseau.

La chambre syndicale des ouvriers peintres en bâtiment du département de la Seine invite de son côté ses adhérents sinistrés à se faire connaître immédiatement.

Chambre syndicale des allumeurs de gaz de Paris et de la banlieue. La commission exécutive, réunie d'urgence, a décidé de faire appel à la solidarité de ses adhérents pour hospitaliser les enfants des sinistrés.

Envoyer d'urgence à la permanence, 3, rue du Château-d'Eau, 4^e étage, bureau 14, noms et adresses avec indications du nombre d'enfants que l'on peu recevoir.

Une souscription a été faite lundi 31 janvier dans toutes les sections.

Organisation internationale du patronat.

Le 5 octobre a été constitué, à Gand, une fédération internationale des associations patronales des filateurs de lin et d'étoffe. La France était représentée par 7 délégués, l'Allemagne par 5, la Russie par 4, l'Autriche par 3, l'Irlande par 2 et la Belgique par 6 délégués, représentant 2,400,000 broches sur les 2,800,000 broches que comporte l'industrie linière en Europe.

La fédération préconise la nomination de délégués d'association de tous les pays affiliés à la fédération internationale et la constitution d'un comité central auquel le pouvoir exécutif sera confié. Des comités locaux pourront être formés dans chaque pays et auront à examiner des questions d'intérêt national.

La fédération aura son siège à Gand. Toutes les associations patronales de filateurs de lin et d'étoffe pourront être admises dans la fédération internationale.

Administration: Imprimerie de l'Union, Kapellenstrasse 6, Berne.

Supplément: Titre et table des matières de la 1^{re} année.